



**États financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour les trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021**

(non audité)



États consolidés intermédiaires résumés de la perte nette

Non audité

Pour les trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

	2022	2021
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants de la perte par action</i>	\$	\$
Revenus (note 6)	32 196	22 573
Coût des services	13 700	9 332
Marge brute	18 496	13 241
Charges d'exploitation		
Frais généraux et frais d'administration	7 275	4 981
Frais de vente et de commercialisation	8 689	6 112
Technologies	9 507	6 437
	25 471	17 530
Perte d'exploitation	(6 975)	(4 289)
Gain (perte) de change	607	(827)
Frais financiers (note 13b))	(623)	5
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat (note 15)	(1)	–
Perte avant impôts sur le résultat	(6 992)	(5 111)
Recouvrement d'impôts	(669)	(826)
Perte nette	(6 323)	(4 285)
Perte par action		
De base et diluée	(0,14)	(0,15)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		
De base et dilué	43 970 943	28 404 116
Nombre d'actions en circulation à la fin des périodes (note 9b))	43 970 943	28 404 116

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.



États consolidés intermédiaires résumés du résultat global

Non audité

Pour les trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

	2022	2021
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$
Perte nette	(6 323)	(4 285)
Autres éléments de la perte globale :		
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en perte nette		
Variation des gains non réalisés sur les contrats de change à terme, déduction faite des impôts différés de néant en 2022 (25 \$ en 2021)	–	70
Reclassement des pertes réalisées sur les contrats de change à terme, déduction faite des impôts différés de néant en 2022 (53 \$ en 2021)	–	(148)
Écarts de conversion au titre des instruments financiers désignés comme des couvertures d'investissement net	(129)	–
Écarts de change liés à la conversion des établissements à l'étranger	6 880	–
Total des autres éléments du résultat global (de la perte globale)	6 751	(78)
Résultat global (perte globale)	428	(4 363)

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.



États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

Non audité

	Au 30 juin 2022	Au 31 mars 2022
	\$	\$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>		
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 939	5 985
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties	21 513	20 544
Créances clients et autres débiteurs (note 6)	11 546	10 391
Tranche à court terme des débiteurs non facturés (note 6)	7 682	8 540
Impôts sur le résultat à recevoir	2 190	2 660
Tranche à court terme des crédits d'impôt à recevoir	11 864	10 727
Charges payées d'avance et dépôts	4 633	5 251
Instruments financiers dérivés	–	22
	65 367	64 120
Actifs non courants		
Débiteurs non facturés (note 6)	10 830	7 400
Immobilisations corporelles	2 128	2 258
Actifs au titre de droits d'utilisation	9 129	8 917
Actifs incorporels et actifs incorporels d'acquisition	100 209	100 777
Goodwill (note 7)	279 669	273 397
Crédits d'impôt à recevoir	2 884	2 858
Actifs d'impôts différés	2 818	3 580
	473 034	463 307
Passif		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	20 948	21 193
Autres créditeurs	21 513	20 544
Revenus différés (note 6)	32 584	29 253
Tranche à court terme de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat (note 15)	722	49
Impôts sur le résultat à payer	167	84
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 8)	2 062	1 500
Tranche à court terme des obligations locatives	2 268	2 013
Instruments financiers dérivés	106	–
	80 370	74 636
Passifs non courants		
Contrepartie conditionnelle du prix d'achat	–	680
Dette à long terme (note 8)	53 381	48 262
Passifs d'impôts différés	12 018	13 049
Obligations locatives	7 675	7 739
	153 444	144 366
Capitaux propres		
Capital-actions (note 9)	336 621	336 621
Réserves	9 793	2 821
Résultats non distribués (déficit)	(26 824)	(20 501)
	319 590	318 941
	473 034	463 307

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.



États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

Non audité

Pour les trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

	Réserves					
			Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale)	Total	Résultats non distribués (déficit)	Total
	Capital- actions	Plan d'options d'achat d'actions				
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2022	336 621	4 752	(1 931)	2 821	(20 501)	318 941
Perte nette	-	-	-	-	(6 323)	(6 323)
Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat	-	-	6 751	6 751	-	6 751
Résultat global (perte globale) de la période	-	-	6 751	6 751	(6 323)	428
Rémunération au titre du plan d'options d'achat d'actions (note 10)	-	221	-	221	-	221
Solde au 30 juin 2022	336 621	4 973	4 820	9 793	(26 824)	319 590

	Réserves					
			Cumul des autres éléments de la perte globale	Total	Résultats non distribués	Total
	Capital- actions	Plan d'options d'achat d'actions				
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2021	216 975	3 680	475	4 155	3 437	224 567
Perte nette	-	-	-	-	(4 285)	(4 285)
Autres éléments de la perte globale, après impôts sur le résultat	-	-	(78)	(78)	-	(78)
Perte globale de la période	-	-	(78)	(78)	(4 285)	(4 363)
Rémunération au titre du plan d'options d'achat d'actions (note 10)	-	199	-	199	-	199
Solde au 30 juin 2021	216 975	3 879	397	4 276	(848)	220 403

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.



Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

Non audité

Pour les trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

	2022	2021
	\$	\$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>		
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX :		
Activités opérationnelles		
Perte nette des périodes	(6 323)	(4 285)
Ajustements pour les éléments suivants :		
Amortissements (note 12)	4 492	2 271
Amortissement des frais de financement reportés (note 13b))	77	57
Charges d'intérêts (note 13b))	528	(62)
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat	1	-
Rémunération fondée sur des actions (note 10)	221	199
(Gain) perte de change non réalisé	(752)	136
Recouvrement d'impôts différés	(558)	(531)
Recouvrement d'impôts exigibles	(111)	(296)
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 13a))	3 902	3 672
Variations des débiteurs non facturés non courants	(3 430)	-
Variations des crédits d'impôt à recevoir non courants	(26)	-
Intérêts reçus (payés)	54	76
Impôts sur le résultat reçus (payés)	671	(353)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles	(1 254)	884
Activités d'investissement		
Contrepartie conditionnelle du prix d'achat payée	(30)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(109)	(100)
Acquisition d'actifs incorporels	(457)	(734)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(596)	(834)
Activités de financement		
Augmentation de la dette à long terme	6 524	-
Remboursement de la dette à long terme	(1 922)	-
Intérêts payés sur la dette à long terme	(411)	(14)
Paiements de loyers	(661)	(468)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	3 530	(482)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 680	(432)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(757)	(127)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début des périodes	26 529	110 782
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin des périodes	27 452	110 223
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants des états de la situation financière :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 939	107 700
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties	21 513	2 523

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

1 Constitution en société par actions et nature des activités

mdf commerce inc. (la « Société ») fournit des solutions de commerce électronique aux consommateurs et aux entreprises. Elle exerce ses activités par l'entremise de ses filiales en propriété exclusive.

Constituée le 16 février 1996 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, la Société est inscrite à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « MDF ». L'adresse de son siège social est le 1111 Saint-Charles Ouest, Tour Est, bureau 255, Longueuil (Québec) Canada.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021 le 11 août 2022.

2 Mode de présentation

Les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur au 30 juin 2022, et elles sont les mêmes que les méthodes comptables appliquées dans la préparation des états financiers consolidés annuels de la Société pour les exercices terminés les 31 mars 2022 et 2021, à l'exception de ce qui est présenté ci-après. La monnaie de présentation de la Société est le dollar canadien.

Base d'établissement

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, en appliquant des principes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés n'incluent pas toutes les informations requises selon les IFRS pour des états financiers complets, en particulier les notes complémentaires, et ils doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de la Société des exercices terminés les 31 mars 2022 et 2021. Les états financiers annuels de la Société sont disponibles sur le site de SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com.

Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de la période en cours.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

3 Normes IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur

a) Adoptées au cours de la période considérée

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

Les modifications mettent à jour IFRS 3 pour remplacer la référence au Cadre de 1989 par une référence au Cadre conceptuel de 2018. Elles ajoutent aussi à IFRS 3 une disposition selon laquelle, en ce qui concerne les obligations qui entrent dans le champ d'application d'IAS 37, l'acquéreur doit appliquer IAS 37 pour établir si, à la date d'acquisition, une obligation actuelle existe du fait d'événements passés. Pour ce qui est d'un droit ou d'une taxe qui entre dans le champ d'application d'IFRIC 21, *Droits ou taxes*, l'acquéreur applique IFRIC 21 pour établir si le fait générateur d'obligation qui crée un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible s'est produit avant la date d'acquisition.

Enfin, les modifications ajoutent un énoncé indiquant explicitement que l'acquéreur ne doit pas comptabiliser les actifs éventuels acquis lors d'un regroupement d'entreprises. Les modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, et leur adoption n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Les modifications précisent que le coût d'exécution d'un contrat est constitué des coûts directement liés à ce contrat, ce qui comprend à la fois les coûts marginaux d'exécution du contrat (par exemple les coûts de la main-d'œuvre directe et des matières) et l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution des contrats (par exemple l'imputation de la charge d'amortissement relative à une immobilisation corporelle utilisée entre autres pour l'exécution du contrat). Les modifications s'appliquent aux contrats pour lesquels l'entité ne s'est pas encore acquittée de toutes ses obligations à la date d'ouverture de l'exercice pour lequel l'entité applique les modifications pour la première fois. Les chiffres comparatifs ne doivent pas être retraités. L'entité doit plutôt comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale des modifications comme un ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués (ou, s'il y a lieu, d'une autre composante des capitaux propres) à la date de première application. Les modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, et leur adoption n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

IAS 16, Immobilisations corporelles

En septembre 2020, IAS 16, *Immobilisations corporelles*, a été modifiée afin d'interdire la déduction du coût d'une immobilisation corporelle de tout produit de la vente d'éléments produits avant que l'immobilisation soit prête à être utilisée. Le produit de la vente de cette immobilisation corporelle et les coûts connexes seront plutôt comptabilisés en résultat net.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

Les modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, et leur adoption n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

b) Publiées mais non encore entrées en vigueur

IAS 1, Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, relativement au classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Ces modifications précisent que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit se fonder sur les droits de l'entité à la fin de la période de présentation de l'information financière et établir clairement le lien entre le règlement du passif et la sortie des ressources de l'entité. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et elles doivent être appliquées de façon rétrospective. La Société n'a pas l'intention d'adopter ces modifications de façon anticipée et elle évalue actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés.

En février 2021, l'IASB a publié des **modifications** d'IAS 1 qui exigent des entités qu'elles présentent des informations sur leurs méthodes comptables significatives, plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. L'IASB a élaboré des directives et des exemples pour aider les entités à porter des jugements sur l'importance relative des informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, et l'application anticipée est permise. La Société n'a pas l'intention d'adopter ces modifications de façon anticipée et elle évalue actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés.

IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 8 comprenant l'ajout d'une définition d'une estimation comptable ainsi que d'autres modifications d'IAS 8 qui ont pour but d'aider les entités à faire la distinction entre les changements d'estimations comptables et les changements de méthodes comptables. Les modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 ainsi qu'aux changements de méthodes comptables et aux changements d'estimations comptables qui surviennent à partir de cette période; l'application anticipée est permise. La Société n'a pas l'intention d'adopter ces modifications de façon anticipée et elle évalue actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

IAS 12, Impôts sur le résultat

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 12 qui clarifient la façon de comptabiliser l'impôt différé sur des transactions telles que les contrats de location et les obligations de démantèlement. Les transactions qui, au moment de la comptabilisation initiale, sont à l'origine de différences temporaires à la fois imposables et déductibles n'entrent plus dans le champ d'application de l'exemption relative à la comptabilisation prévue dans IAS 12. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, et l'application anticipée est permise. La Société n'a pas l'intention d'adopter ces modifications de façon anticipée et elle évalue actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés.

4 Estimations et jugements importants de la direction

La préparation d'états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle exerce son jugement lors de l'application des méthodes comptables et qu'elle s'appuie sur des estimations et des hypothèses, lesquelles ont une incidence sur les montants présentés des revenus et des charges de la période, les montants présentés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture. La direction examine régulièrement ses estimations, et les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision ne touche que cette période, ou dans la période de la révision et les périodes futures si la révision touche à la fois la période considérée et les périodes futures. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Des explications quant aux principales hypothèses et estimations utilisées sont présentées à la note 5 des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices terminés le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021. Les paragraphes ci-dessous présentent les estimations et jugements les plus importants relatifs au modèle des frais transactionnels utilisés pour préparer les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Estimation de la contrepartie variable des accords reposant sur le modèle des frais transactionnels

En vertu des accords reposant sur le modèle des frais transactionnels, le prix de transaction est fondé entièrement sur une contrepartie variable, qui constitue une estimation importante. La valeur totale du contrat représente le total des frais de commodité qui devraient être perçus sur la durée du contrat, estimés en fonction d'un pourcentage des dépenses du client pour des biens et des services admissibles sur la durée du contrat. Les dépenses des clients sont estimées en fonction des historiques d'achat de biens et services et de la croissance estimative des clients sur la durée du contrat.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

Les revenus comptabilisés en fonction de la valeur totale du contrat nécessitent le jugement de la direction et des hypothèses importantes, notamment l'estimation du montant des dépenses des organismes gouvernementaux pour les biens et services admissibles pour lesquels les frais de commodité sont estimés sur la durée du contrat, et la recouvrabilité des frais de commodité auprès des fournisseurs.

Après la détermination initiale de la valeur totale du contrat à la date de passation du contrat, le prix de transaction peut changer pour diverses raisons, y compris le dénouement d'événements incertains ou d'autres changements de circonstances qui se traduiraient par une variation du montant ou de l'échéancier relatif au prix de transaction, de la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit en échange des biens et services promis aux organismes gouvernementaux, de l'appréciation de la question de savoir si une limitation s'applique à la contrepartie variable ou une modification de contrat. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société passe en revue la valeur totale du contrat et évalue les hypothèses clés. Les modifications apportées à la valeur totale du contrat pourraient donner lieu à une augmentation ou une diminution des revenus en fonction d'un ajustement cumulatif de la date de passation du contrat avec le client jusqu'à la fin de la période de présentation de l'information financière considérée.

Les variations des revenus pourraient avoir une incidence sur le montant attribué aux obligations de prestation liées aux SaaS, soit la valeur résiduelle, et sur les actifs ou les passifs sur contrat connexes.

Répartition de la valeur totale du contrat entre les obligations de prestation selon le modèle des frais transactionnels

Les accords reposant sur le modèle des frais transactionnels comprennent les obligations de prestation au titre des droits d'utilisation et les services professionnels, y compris les services de mise en œuvre et les services gérés. Aux fins de la comptabilisation des revenus, le prix de transaction total (valeur totale du contrat) est d'abord attribué aux services professionnels selon la méthode du coût attendu plus marge, et le montant résiduel est attribué au droit d'utilisation.

Des variations aux revenus comptabilisés au titre des services professionnels auraient une incidence sur le montant de la valeur totale du contrat attribué à l'obligation de prestation au titre du droit d'utilisation.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

5 Information sectorielle

La Société a déterminé qu'elle n'a qu'un seul secteur à présenter, soit les services de commerce électronique.

Les tableaux suivants présentent les informations géographiques pour les trimestres terminés en juin.

	Trimestre terminé le 30 juin 2022	Trimestre terminé le 30 juin 2021
	\$	\$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>		
Revenus		
États-Unis	16 514	9 701
Canada	13 462	10 778
Europe	1 089	1 776
Asie et autres	1 131	318
	32 196	22 573

	Au 30 juin 2022	Au 31 mars 2022
	\$	\$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>		
Actifs non courants		
États-Unis	305 253	295 570
Canada	99 545	97 114
Asie et autres	51	65
	404 849	392 749

Les revenus sont attribués aux pays selon l'emplacement des clients.

Le total des actifs non courants, autres que les instruments financiers et les impôts différés, comprennent les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, les actifs incorporels, les actifs incorporels d'acquisition, le goodwill, les débiteurs non facturés et les crédits d'impôt à recevoir.

Au 30 juin 2022, les actifs non courants ci-dessus excluaient des actifs d'impôts différés de 2 818 083 \$ (3 579 862 \$ au 31 mars 2022).



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

6 Revenus

Les revenus pour les trimestres terminés les 30 juin se détaillent comme suit :

	2022	2021
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$
Revenus tirés des droits d'utilisation	22 756	16 435
Revenus tirés des services professionnels	6 424	3 540
Revenus tirés des frais transactionnels	2 391	2 262
Revenus tirés des services de maintenance et d'hébergement	208	42
Autres	417	294
	32 196	22 573

Actifs et passifs sur contrat

Le tableau ci-dessous présente les débiteurs, les débiteurs non facturés et les actifs et passifs sur contrat qui sont comptabilisés dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière.

	Au 30 juin 2022	Au 31 mars 2022
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$
Débiteurs (inclus dans les créances clients et autres débiteurs)	11 546	10 391
Actifs sur contrat (inclus dans les débiteurs non facturés)	18 512	15 940
Revenus différés	32 584	29 253

Actifs sur contrat

La variation des actifs sur contrat se présente comme suit :

	2022	2021
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$
Solde aux 31 mars	15 940	1 680
Augmentation des actifs sur contrats liés à l'avancement des travaux	4 966	1 493
Diminution des actifs sur contrat liés à la facturation et au recouvrement	(2 874)	(1 575)
Fluctuations de change	480	-
Solde aux 30 juin	18 512	1 597



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

Tous les actifs sur contrat inclus dans la tranche à court terme des débiteurs non facturés au 30 juin 2022 devraient être recouverts auprès des clients au cours de l'exercice suivant.

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pour les débiteurs et les actifs sur contrat relatifs aux contrats conclus avec les clients au cours des trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021.

Au 30 juin 2022, la Société n'avait pas comptabilisé de correction de valeur pour créances douteuses visant les montants non facturés, car les montants étaient jugés comme étant recouvrables (néant au 31 mars 2022).

Revenus différés

Le tableau ci-dessous fournit de l'information relative aux revenus différés (passifs sur contrat).

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2022	2021
	\$	\$
Solde aux 31 mars	29 253	20 310
Augmentation des revenus différés lors de la facturation aux clients	20 030	13 053
Diminution des revenus différés lors de la comptabilisation dans les revenus tirés des services rendus durant les périodes	(17 362)	(10 672)
Fluctuations de change	663	(197)
Solde aux 30 juin	32 584	22 494

Les revenus différés proviennent principalement des revenus tirés des droits d'utilisation prépayés ou des services professionnels.

Obligations de prestation non remplies

Les prix de transaction des obligations de prestation non remplies (ou partiellement non remplies) représentent des services qui n'ont pas encore été rendus et qui seront comptabilisés en tant que revenus au cours de périodes futures. Ils totalisaient 32 583 553 \$ au 30 juin 2022 (22 494 381 \$ au 30 juin 2021), dont la Société s'attend à comptabiliser comme revenus une tranche d'environ 96 % au cours des 12 prochains mois, et d'environ 4 % au cours d'exercices subséquents (97 % et 3 %, respectivement, au 30 juin 2021).



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

7 Goodwill

La variation du goodwill se détaille comme suit :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2022	2021
	\$	\$
Solde aux 31 mars	273 397	101 029
Incidence du change	6 272	–
Solde aux 30 juin	279 669	101 029

Aux fins des tests de dépréciation, la Société compte deux unités génératrices de trésorerie (« UGT »), soit la Société sans Periscope Intermediate Corporation (« Periscope »), une filiale américaine entièrement détenue par la Société acquise le 31 août 2022, et Periscope.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2022, la Réserve fédérale américaine a relevé le taux d'intérêt de 125 points de base. Cette hausse du taux d'intérêt est susceptible d'avoir une incidence significative sur le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité et la valeur recouvrable de l'UGT que constitue Periscope. Par conséquent, cette UGT a été soumise à un test de dépréciation.

Au 30 juin 2022, la valeur recouvrable a été déterminée selon une approche axée sur la valeur d'utilité sur la base des projections actualisées des flux de trésorerie futurs conformément au budget financier de la direction pour l'exercice 2023 et aux prévisions pour les quatre exercices suivants. Ces flux de trésorerie futurs tiennent compte de la performance antérieure de Periscope et de la situation économique actuelle et reposent donc sur des estimations importantes qui pourraient différer des résultats réels. La Société a utilisé un taux de croissance des revenus à long terme de 4,5 % et un taux d'actualisation avant impôts de 17,1 %. Selon ce test, la valeur recouvrable de Periscope dépassait la valeur comptable et, de ce fait, il n'y a aucune perte de valeur pour le trimestre terminé le 30 juin 2022.

Pour le test de dépréciation effectué au cours du trimestre terminé le 30 juin 2022, une diminution de 0,6 % du taux de croissance à long terme, une augmentation de 0,4 % du taux d'actualisation ou une diminution de 4,8 % des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles prévus ferait en sorte que la valeur recouvrable serait égale à la valeur comptable.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

8 Dette à long terme

La dette à long terme se détaille comme suit :

	Au 30 juin 2022 \$	Au 31 mars 2022 \$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>		
Facilité de crédit à terme libellée en dollars américains, portant intérêt au taux de base des États-Unis plus une marge de 2,25 %, échéant le 31 août 2024	20 618	19 994
Facilité de crédit renouvelable libellée en dollars canadiens, portant intérêt au taux préférentiel canadien plus une marge de 0,75 % au 30 juin 2022, échéant le 31 août 2024	24 338	18 000
Facilité de crédit renouvelable libellée en dollars américains, portant intérêt au taux préférentiel américain plus une marge de 0,75 % au 30 juin 2022, échéant le 31 août 2024	11 139	12 496
	56 095	50 490
Moins : frais de financement reportés	(652)	(728)
	55 443	49 762
Tranche à court terme	2 062	1 500
Tranche à long terme	53 381	48 262

Le 31 août 2021, la Société et Tim USA Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société, ont conclu une nouvelle convention de crédit (la « Convention de crédit ») avec une institution financière canadienne en vertu de laquelle le prêteur a fourni une facilité de crédit renouvelable garantie de trois ans (la « facilité de crédit renouvelable ») d'un montant maximal de 50 000 000 \$ comprenant une disposition accordéon allant jusqu'à 20 000 000 \$ sous réserve de l'approbation du prêteur, ainsi qu'une facilité de crédit non renouvelable (la « facilité de crédit à terme ») d'un montant maximal de 16 000 000 \$ US. La Convention de crédit expire le 31 août 2024, et tout montant impayé est dû en totalité à l'échéance.

Facilité de crédit renouvelable

Le montant maximal disponible en vertu de la facilité de crédit renouvelable est calculé mensuellement à l'aide d'un pourcentage du solde des créances clients admissibles (tel qu'il est défini dans la Convention de crédit) et d'un multiple des revenus mensuels récurrents de la Société (tel qu'il est défini dans la Convention de crédit), jusqu'à un montant maximal de 50 000 000 \$. Au 30 juin 2022, la base d'emprunt maximale en vertu de la facilité de crédit renouvelable était de 50 000 000 \$.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

Les emprunts en vertu de la facilité de crédit renouvelable peuvent être contractés selon les options suivantes : i) emprunts au taux préférentiel; ii) emprunts en dollars américains au taux de base; iii) acceptations bancaires; iv) emprunts au taux LIBOR; et v) lettres de crédit, pour un montant maximal de 5 000 000 \$ et pour une échéance maximale de un an.

Les emprunts en vertu de la facilité de crédit renouvelable portent intérêt à des taux qui varient en fonction des diverses options plus une marge applicable selon le taux d'utilisation de la facilité de crédit renouvelable.

La portion non utilisée de la facilité de crédit renouvelable porte intérêt à un taux de 0,35 % à 0,45 % à titre de commission d'attente.

Facilité de crédit à terme

La facilité de crédit à terme de 16 000 000 \$ US était disponible sous forme d'un emprunt unique à la date de clôture de l'acquisition de Periscope. Au 30 juin 2022, le montant disponible aux termes de la facilité de crédit à terme avait été entièrement prélevé.

Les emprunts en vertu de la facilité de crédit à terme peuvent être contractés selon les options suivantes : i) taux préférentiel; ii) emprunts en dollars américains au taux de base; iii) acceptations bancaires; et iv) taux LIBOR.

La facilité de crédit à terme porte intérêt à un taux fondé sur le taux préférentiel ou le taux de base américain, plus une marge applicable de 2,25 %, ou sur le taux des acceptations bancaires ou le taux LIBOR, plus une marge applicable de 3,50 %.

La facilité de crédit à terme est remboursable par des paiements mensuels consécutifs égaux basés sur un amortissement de 10 % par année à partir du 30 septembre 2022.

Au 30 juin 2022, un montant de 24 338 039 \$ avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable en dollars canadiens, et un montant de 11 139 315 \$ CA (8 644 510 \$ US) a été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable en dollars américains. Au 30 juin 2022, le montant prélevé sur la facilité de crédit à terme en dollars américains s'élevait à 20 617 600 \$ CA (16 000 000 \$ US).

Toutes les obligations quant à la Convention de crédit sont garanties par une sûreté de premier rang sur substantiellement tous les actifs consolidés, corporels et incorporels, présents et futurs, de la Société pendant la durée de la Convention de crédit.

Clauses restrictives financières

La Convention de crédit contient certaines clauses restrictives financières d'usage pour des emprunts de cette nature, y compris certaines limitations concernant les montants des investissements, les acquisitions, les cessions ou la vente d'actifs ou de participations dans des filiales, la dette, les dépenses d'investissement et les distributions. Au 30 juin 2022 et au 30 juin 2021, la Société respectait les ratios financiers et les clauses restrictives de la Convention de crédit.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

La Société évalue le risque inhérent aux prévisions que les résultats financiers ne se concrétisent pas comme prévu, ce qui engendrerait des différences importantes et pourrait entraîner le non-respect des clauses restrictives financières énoncées dans la Convention de crédit.

Subséquentement au 30 juin 2022, la Société a entamé des discussions proactives avec le prêteur et, le 11 août 2022, une modification à la Convention de crédit a été signée, laquelle prévoit une réinitialisation du ratio de couverture des frais fixes de 1,20:1,00 à 0,50:1,00 pour les trois prochains trimestres se terminant le 30 septembre et le 31 décembre 2022 et le 31 mars 2023, respectivement.

Selon les projections actuelles, la direction estime que la Société dispose de sources de financement suffisantes pour maintenir sa capacité à répondre aux besoins en fonds de roulement, pour soutenir la croissance prévue de la Société, pour financer les activités inscrites dans son plan d'affaires et pour maintenir un niveau approprié de dépenses d'investissement. Les objectifs de gestion du capital de la Société sont énoncés à la note 14.

Frais de financement reportés

Les frais de financement reportés, d'un montant de 1 064 114 \$, se composent des frais juridiques, des honoraires de consultation, des frais de dépôt réglementaire et autres charges de financement qui ont été encourus dans le cadre la Convention de crédit. Ces coûts sont amortis sur la durée de la Convention de crédit. La tranche non amortie des frais de financement reportés se chiffrait à 652 341 \$ au 30 juin 2022.

9 Capital-actions et cumul des autres éléments de la perte globale

a) Autorisé et payé, en nombre illimité :

- Actions ordinaires
- Actions privilégiées, pouvant être émises en séries, dont les conditions et les dividendes doivent être déterminés par le conseil d'administration au moment de l'émission

b) Le tableau suivant présente les opérations se rapportant aux actions ordinaires au cours des trimestres terminés les 30 juin.

<i>En milliers</i>	2022		2021	
	Actions	\$	Actions	\$
Solde au début des périodes	43 971	336 621	28 404	216 975
Émission d'actions ordinaires	-	-	-	-
Coûts d'émission	-	-	-	-
Impôts différés sur les coûts d'émission d'actions	-	-	-	-
Solde à la fin des périodes	43 971	336 621	28 404	216 975

c) Dividendes déclarés

Aucun dividende n'a été déclaré ni versé au cours des trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

d) Cumul des autres éléments de la perte globale

Le tableau suivant présente les composantes du cumul des autres éléments de la perte globale aux 30 juin.

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2022	2021
	\$	\$
Couvertures des flux de trésorerie	–	397
Couvertures d'investissement net	(200)	–
Écarts de change liés à la conversion des établissements à l'étranger	5 020	–
	4 820	397

10 Paiement fondé sur des actions

Pour les trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021, la charge de rémunération au titre du plan d'options d'achat d'actions s'est établie à 220 975 \$ et à 199 358 \$, respectivement.

Au cours des trimestres terminés les 30 juin, le nombre d'options sur actions émises et en circulation a varié de la façon suivante :

	2022		2021	
	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début des périodes	1 426	7,47	1 027	7,46
Options frappées de déchéance ou annulées	(76)	6,37	(18)	7,43
En circulation à la fin des périodes	1 350	7,53	1 009	7,46

Parmi les options en circulation au 30 juin 2022, 25 000 pouvaient être exercées (néant au 30 juin 2021).

Au 30 juin 2022, les options sur actions émises et en circulation se détaillaient comme suit :

Prix d'exercice (en \$)	Nombre d'options (en milliers)	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$)
5,81 – 5,85	500	4,68	5,81
7,43 – 9,89	730	6,07	7,51
12,29 – 15,15	120	5,66	14,79
Total	1 350	5,52	7,53



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

11 Perte par action

La perte par action de base est calculée en divisant la perte nette attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

La perte par action diluée est calculée en ajustant la perte nette attribuable aux actionnaires de la Société en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, en supposant la conversion de tous les instruments dilutifs. Les instruments potentiellement dilutifs de la Société comprennent les options sur actions, qui sont exclus du calcul pour les périodes au cours desquelles ils sont antidilutifs.

Pour les périodes terminées les 30 juin 2022 et 2021, toutes les options sur actions ont été exclues du calcul de la perte par action diluée, car l'incidence aurait été antidilutive puisque la Société a enregistré une perte nette. Par conséquent, la perte diluée par action est égale à la perte de base par action.

12 Charges par type

La perte d'exploitation des trimestres terminés les 30 juin comprend les éléments suivants :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2022	2021
	\$	\$
Frais connexes à l'acquisition	907	79
Amortissements		
Immobilisations corporelles	255	204
Actifs incorporels	712	696
Actifs incorporels d'acquisition	2 966	882
Actifs au titre de droits d'utilisation	559	489
Total des amortissements	4 492	2 271
Charges au titre des avantages du personnel		
Salaires et avantages du personnel ⁱ⁾	23 749	16 477
Rémunération fondée sur des actions	221	199
Indemnités de cessation d'emploi	17	117
	23 987	16 793
Crédits d'impôt	(1 230)	(1 168)
Total des charges au titre des avantages du personnel	22 757	15 625

i) En raison de la pandémie de COVID-19, la Société et certaines de ses filiales étaient admissibles à la Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC »). Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021, les salaires et les avantages sociaux ont été présentés déduction faite de la SSUC, d'un montant de 808 683 \$ (néant pour le trimestre terminé le 30 juin 2022).



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

13 Informations supplémentaires sur les états de la perte nette et les tableaux des flux de trésorerie

a) Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation pour les trimestres terminés les 30 juin se présentent comme suit :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2022	2021
	\$	\$
Diminution (augmentation) des éléments suivants :		
Créances clients et autres débiteurs	155	667
Débiteurs non facturés	1 338	–
Crédits d'impôt à recevoir	(1 137)	(310)
Charges payées d'avance et dépôts	679	584
Augmentation (diminution) des éléments suivants :		
Comptes créditeurs et charges à payer	(812)	(831)
Revenus différés	2 710	2 184
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation excluant le poste		
Autres créditeurs	2 933	2 294
Autres créditeurs ¹⁾	969	1 378
	3 902	3 672

i) Les autres créditeurs représentent l'écriture de compensation de la trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière.

Au cours des trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021, la Société a reclassé des montants de néant et de 44 000 \$, respectivement, du poste Crédits d'impôts à recevoir au poste Impôts sur le résultat à payer, car la Société prévoit utiliser ces attributs fiscaux en diminution des impôts à payer au cours du prochain exercice.

b) Pour les trimestres terminés les 30 juin, les frais financiers se composent des éléments suivants :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2022	2021
	\$	\$
Amortissement des frais de financement reportés	77	57
Intérêts sur les obligations locatives	86	91
Intérêts sur la dette à long terme	496	14
Revenus d'intérêts	(54)	(167)
Autres frais financiers	18	–
	623	(5)



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

14 Gestion du capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital est de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne, pour effectuer des acquisitions ciblées et pour procurer à ses actionnaires un rendement adéquat sur le capital investi. Au besoin, la Société peut emprunter des montants sur sa facilité de crédit renouvelable ou émettre de nouvelles actions pour financer ses besoins additionnels en trésorerie et des acquisitions d'entreprises.

Pour atteindre ses objectifs, la Société établit des plans stratégiques et opérationnels à long terme qui comprennent des prévisions financières. La stratégie de gestion du capital et la suffisance des liquidités de la Société sont évaluées en surveillant les entrées et les sorties de trésorerie prévues, ce qui est réalisé au moyen de prévisions de la position de liquidité consolidée de la Société. La suffisance des ressources en capital est évaluée en fonction des tests de résistance, des exigences de croissance, des dépenses d'investissement et des facilités de crédit disponibles, des exigences en matière de fonds de roulement et du respect des clauses restrictives financières.

Selon les projections actuelles, la Société dispose de sources de financement suffisantes pour maintenir sa capacité à répondre aux besoins en fonds de roulement et à ses engagements financiers, pour soutenir la croissance prévue de la Société, pour financer les activités inscrites dans son plan d'affaires, pour maintenir un niveau approprié de dépenses d'investissement et pour se conformer aux clauses restrictives financières de la Convention de crédit.

À l'exception des ratios financiers décrits à la note 8 et exigés par une institution financière, le capital de la Société n'est assujéti à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, et la Société n'utilise à l'heure actuelle aucune mesure quantitative pour gérer son capital.

15 Gestion des risques financiers

Risque de change

Depuis le 1^{er} octobre 2021, la Société gère le risque de change lié à ses investissements en dollars américains en partie en désignant ses contrats de change à terme libellés en dollars américains à titre de couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger.

La Société a désigné l'élément prix au comptant des contrats à terme de gré à gré libellés en dollars américains comme instrument de couverture. Puisque seul l'élément prix au comptant du contrat à terme de gré à gré est désigné dans la relation de couverture, aucune inefficacité n'est prévue et aucune inefficacité n'a été comptabilisée dans l'état consolidé intermédiaire résumé de la perte nette pour le trimestre terminé le 30 juin 2022.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

Le risque de change qui est couvert correspond à la variation de la valeur comptable de l'actif net des établissements à l'étranger découlant des fluctuations du taux de change au comptant du dollar américain par rapport au dollar canadien. Au 30 juin 2022, un montant nominal de 3 050 000 \$ US (3 930 230 \$ CA) au titre des contrats de change à terme était désigné comme faisant partie d'une relation de couverture d'investissement net.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées pour évaluer la juste valeur.

La hiérarchie des justes valeurs exige que des données d'entrée observables sur le marché soient utilisées chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé dans le niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été utilisée pour évaluer la juste valeur.

Le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie, en plus du risque de crédit de l'instrument financier, ont été pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière ont été classés selon une hiérarchie comportant les trois niveaux suivants :

- Niveau 1 : évaluation fondée sur les cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données d'entrée qui correspondent à des cours sur des marchés actifs pour des instruments similaires; à des cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques ou similaires; à des données d'entrée autres que les cours du marché utilisés dans un modèle d'évaluation qui sont observables pour l'instrument évalué; et à des données d'entrée qui sont tirées principalement de données de marché observables ou qui sont corroborées au moyen de telles données, par corrélation ou tout autre lien.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées de façon importante sur des données d'entrée qui ne sont pas observables sur le marché.

La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts effectués entre les différents niveaux de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente, classés selon la hiérarchie décrite ci-dessus.

				Au 30 juin 2022
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés	-	106	-	106
Contrepartie conditionnelle du prix d'achat	-	-	722	722

				Au 31 mars 2022
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés	-	22	-	22
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-
Contrepartie conditionnelle du prix d'achat	-	-	729	729

La juste valeur des instruments financiers dérivés correspond à un passif de 106 356 \$ (82 536 \$ US) et reflète les montants estimatifs que la Société recevrait si les contrats étaient réglés au 30 juin 2022, selon les taux du marché pertinents. Au 31 mars 2022, la juste valeur des instruments financiers dérivés correspondait à un actif de 22 237 \$ (17 795 \$ US).

Niveau 3

La juste valeur de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat est déterminée au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés selon des données d'entrée non observables comme les flux de trésorerie prévus et les taux d'actualisation ajustés en fonction du risque.

Les flux de trésorerie attendus sont estimés en fonction des modalités des contrats et de la connaissance qu'a la Société de l'entreprise et de l'incidence probable de la conjoncture économique actuelle sur celle-ci.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres terminés les 30 juin 2022 et 2021

La juste valeur de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat est calculée au moyen du modèle des flux de trésorerie actualisés. La principale donnée d'entrée de niveau 3 utilisée par la Société pour évaluer la contrepartie conditionnelle du prix d'achat est le taux d'actualisation. Une variation de 1 % du taux d'actualisation n'entraînerait pas de variation importante de la juste valeur.

Le rapprochement des évaluations de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat à la juste valeur selon le niveau 3 se présente comme suit :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$
Juste valeur au 31 mars 2022	729
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat	1
Règlement de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat	(30)
Écart de change	22
Juste valeur au 30 juin 2022	722

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des comptes créditeurs et charges à payer et des autres créditeurs se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme ne diffère pas de façon importante de sa valeur comptable, car le taux d'intérêt contractuel se rapproche du taux d'intérêt que la Société aurait pu avoir pour un instrument financier similaire.